

TERRES D'AGRI

Le journal gratuit de la Chambre d'agriculture

HAUTE-GARONNE

Septembre 2023

#35

P. 4

Zoom du mois : OccitANum, outils numériques et transition agroécologique

P. 5-6

Actualités/Brèves :
Le Grand Marché
Les Journées agricoles du
Volvestre : Portraits

P. 7-8

Infos techniques :
Le PAT du Volvestre
Nouveau catalogue
formation

P. 9

Chronique juridique :
Le principe de la non-ces-
sibilité du bail rural

P. 10-11

Chronique CDA31/CD31 :
«Plantons des haies» :
bilan et perspective



P.12 LE PORTRAIT DU MOIS
JÉRÔME BAYLE

P.2-3

MARAÎCHAGE : OPTIMISER SES
PRATIQUES ET LES FAIRE ÉVOLUER



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE



© : DDM - Nathalie Saint-Affre

Édito

Le mois de septembre est celui des événements de la rentrée qui font cette année la part belle à l'élevage. Foire de Luchon, Journées agricoles du Volvestre, Concours de bovins gras du Comminges et Foire d'automne d'Aurignac. Vous pourrez retrouver nos équipes sur ces quatre événements pour échanger et partager un moment festif.

Dans ce numéro, nous mettons en avant le maraîchage à travers des projets innovants. Accompagnement sur des pratiques agroécologiques avec des groupes GIEE, projet Occitanum sur l'usage du numérique, autant d'actions qui permettent aux maraîchers de faire évoluer leur métier et leurs pratiques pour être plus efficient et donc plus rentable.

Septembre, c'est aussi la sortie de notre nouveau catalogue de formation. Une vingtaine de nouveautés y sont présentées. En tant qu'agriculteur ou salarié agricole, vous bénéficiez d'un fond de formation qui prend en charge les coûts de la formation ainsi qu'un crédit d'impôt ! De plus pour les formations le Service de Remplacement vous permet d'avoir un agent de remplacement à prix réduit et cela même si le «remplacement» n'est pas le jour de la formation.. Profitez-en !

Enfin, nous restons mobilisés sur le sujet de l'eau et le renouvellement des générations avec la discussion

Sébastien ALBOUY, Président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

VÉGÉTAL

LE CONSEIL EN MARAÎCHAGE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le maraîchage en Haute Garonne représente plus de 500 exploitations. Il occupe environ 800 ha de plein champ et 30 ha d'abri froid. La SAU (Surface Agricole Utile) moyenne est de l'ordre de 4 ha/exploitation (et de moins de 2 ha en Agriculture Biologique). La culture légumière en Haute-Garonne est caractérisée par une production de plein champ complétée par des abris froids et destinée au marché du frais.

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne accompagne les maraîchers au travers d'animations de collectifs, (DEPHY Fermes, Groupe 30.000, GIEE), d'actions nationales ou régionales (BSV maraichage, ANIMBIO, OCCITANUM), des formations qu'elle propose et de ses prestations de service (appui technique individuel, analyse de sol, appui réglementaire ...).

Le service de la Chambre d'agriculture est composé de 3 techniciennes :

Valérie Ginoux, chargée de mission maraîchage et horticulture et animatrice du groupe DEPHY Ferme Maraichage,



Agathe Mansion-Vaquié, conseillère maraichage et ail, en appui du syndicat AOP Ail violet de Cadours,

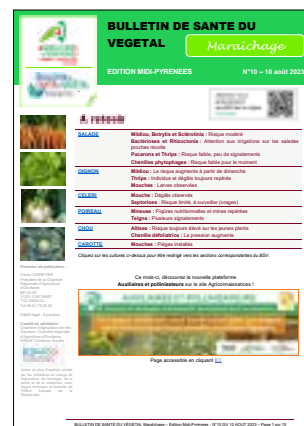


et nouvellement arrivée **Anne Le Gallic** qui aura la charge du BSV maraîchage.

Focus BSV maraîchage :

Les Bulletins de Santé du Végétal reposent sur l'observation sur le terrain de l'état sanitaire des cultures tous les 15 jours des mois de mars à Octobre. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne pilote le BSV Maraichage édition Midi-Pyrénées pour 16 à 17 numéros, avec des hors séries (ex en 2023 : couverts végétaux). Les cultures concernées sont la salade, l'oignon, le céleri, le poireau, le chou et la carotte. Sont également réalisés des relevés de pièges (mouche de la carotte, chenille phytophage des salades, ...). **Ces BSV permettent d'informer les agriculteurs et leurs conseillers pendant la saison de culture sur l'évolution des maladies et des ravageurs sur le territoire.** Ils sont mis gratuitement à la disposition en temps réel par la Chambre régionale d'agriculture Occitanie dans le cadre du plan Ecophyto.

La Chambre d'agriculture assure, pour la production légumière du département, le lien avec les services du Ministère de l'Agriculture, les collectivités territoriales, les stations d'expérimentations régionales, le CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes), l'INRAE (Institut National de la Recherche Agronomique et Environnement).



RÉDUIRE L'USAGE DES PESTICIDES AVEC LES GROUPES DEPHY-FERME

Les groupes DEPHY-Ferme sont des groupes d'agriculteurs qui s'engagent volontairement à réduire l'usage des pesticides dans leurs exploitations tout en maintenant leurs performances économiques, sociales et environnementales.

En cultures légumières, il y a sur l'ensemble du territoire national, 23 groupes d'une douzaine de maraîchers accompagnés par un ingénieur réseau qui expérimentent, échangent et se rencontrent. Soit 255 maraîchers engagés, bénévolement, pour tester des techniques alternatives et les diffuser largement.

Le groupe DEPHY - Fermes des maraîchers toulousains

Engagé depuis 2011, le groupe reste orienté vers les cultures légumières de plein champ à destination du marché de frais. Remanié en 2016 puis en 2022, c'est un groupe équilibré et représentatif des maraîchers du département qui mixe les circuits de commercialisation (gros et vente directe), les modes de production (conventionnel, label AB, label HVE) et les expériences (jeunes exploitants et maraîchers expérimentés).



Rencontre technique du groupe sur la culture du céleri branche

L'objectif des exploitations du groupe, principalement situées autour de Toulouse, reste toujours de parvenir à une production dont les critères qualitatifs correspondent aux circuits de commercialisation concernés, de garantir le revenu du maraîcher et de maintenir les marges. Ceci via des systèmes de production qui s'inscrivent dans leur environnement au sens large et qui restent socialement acceptables (en termes de pénibilité et de temps de travail).

En 2023, le groupe DEPHY-Ferme des maraîchers toulousains, avec l'aide de l'ADDH (Association Départementale de Développement de l'Horticulture), travaille sur les thématiques suivantes :

- La génétique avec des essais variétaux sur céleri-branche (/ septoriose), persil (/ septoriose & mildiou), salades (/ mildiou), choux (/hernie, thrips) et carotte ;
- Des validations ou tests de produits de biocontrôle ou de stimulateurs des défenses naturelles ;
- La mesure de l'impact de différentes pratiques agronomiques et notamment l'introduction de couverts végétaux ;
- L'aide au pilotage de l'irrigation via différentes sondes connectées (tensiomètres Arc en Ciel, sonde capacitive Agralis, sonde capacitive Weenat).

Des rencontres techniques, ouvertes à tous, sont organisées régulièrement pour présenter le résultat de l'ensemble des travaux comme celle du 10 juillet dernier qui a fait le point sur les pratiques « salades ».

Le regard de l'ingénieur réseau :

« Les maraîchers doivent aujourd'hui trouver un équilibre intégrant la nécessité de limiter le recours aux produits phytosanitaires, l'atteinte du niveau qualitatif attendu par leur circuit commercial et le maintien d'une entreprise économiquement rentable. L'intégration des méthodes alternatives doit aussi être acceptable en termes de charge de travail et permettre une vie de famille en accord avec notre époque. »

Contact :

Valérie GINOUX, Chargée de mission Maraîchage et Horticulture :

Tél : 06 88 87 49 78

valerie.ginoux@haute-garonne.chambagri.fr



SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 : FOIRE DE LUCHON

Animations et expositions toute la journée.

Ventes d'animaux (agnelles, broutards, brebis, génisses...).

Marché de producteurs, bandas le soir.



DU 15 AU 17 SEPTEMBRE 2023 JOURNÉES DU VOLVESTRE MONTESQUIEU VOLVESTRE

Concours de différentes races bovines. Exposition inter-profession (équins, ovins, caprins).

Animations autour du lait.



JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 15ÈME ÉDITION CONCOURS DE BOVINS DE BOUCHERIE DU COMMINGES

Au Parc des expositions du Comminges à Villeneuve de Rivière
Race à l'honneur : La Gasconne des Pyrénées

Contact : Célia ABADIE : 06 79 55 71 32



SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 FOIRE D'AUTOMNE D'AURIGNAC

1ère Foire aux broutards d'Aurignac.
Marché de producteurs fermiers, ferme pédagogique, chevaux, bandas, restauration sur place.

Consultez notre site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr, vous y trouverez des documents, les actualités de la Chambre d'agriculture et des élus, les formations...

La Chambre d'agriculture publie hebdomadairement une newsletter, pour vous inscrire, complétez le formulaire en ligne sur notre site (bouton newsletter sur la page d'accueil).

Et on se retrouve sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn) pour les moments forts...

LE ZOOM DU MOIS

OccitANum

Le projet qui s'appuie sur les outils numériques pour faciliter le virage vers la transition agroécologique.

La demande accrue en légumes produits localement est un enjeu sociétal, qui associe des problèmes de production (coût, technique, volumes), de rencontre entre l'offre et la demande, d'adaptation au changement climatique...

L'objectif d'OccitANum est de s'appuyer sur des outils numériques simples et accessibles (automatisation de l'irrigation, outils d'aide au pilotage des cultures, automatisation de l'ouverture des abris...) pour faciliter le virage vers la transition agroécologique des exploitations d'Occitanie.

C'est un « Living Lab » ou « laboratoire vivant », c'est à dire une démarche d'innovation participative qui associe plusieurs partenaires et qui s'appuie en premier lieu sur les besoins des utilisateurs, donc pour nous, des maraîchers.

Parmi les 7 Open Labs (=dispositifs) existants sur le territoire, la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne (CDA31) anime l'Open Lab Maraîchage.

Un atelier travaille sur la pertinence d'un outil numérique qui permettrait à un consommateur d'avoir une vision éclairée et détaillée des produits agricoles locaux présents dans le magasin et de juger de la bienveillance de cette enseigne vis-à-vis des agriculteurs.

La commission régionale « circuits locaux de commercialisation » des chambres d'agriculture d'Occitanie a fait le constat suivant : la Grande Distribution peut s'emparer de l'image des producteurs, parfois abusivement, pour augmenter son attractivité auprès des consommateurs.

La question a été lancée aux agriculteurs : quel regard portez-vous sur l'utilisation de l'image des agriculteurs dans votre relation commerciale avec la Grande Distribution ?

Plus précisément, y a-t-il effectivement un sujet pour vous autour de :

- La protection de l'image des agriculteurs dans les contrats commerciaux avec la Grande Distribution ?

- La protection des consommateurs qui ont aussi le droit de savoir si leur Grande Distribution est vertueuse ou pas dans sa relation avec les agriculteurs.

Ce questionnaire interroge sur des pistes qui, d'après l'expérience de terrain des agriculteurs, permettraient d'objectiver la vertuosité des enseignes dans ce domaine.

Lors des précédentes réunions avec quelques agriculteurs de Haute-Garonne, il a été constaté que ces relations agriculteurs - Grande Distribution étaient plutôt positives, stables et régulières. Mais que la communication devait avant tout revenir au producteur afin de définir et contrôler son image.

Ce groupe travaillera donc sur la pertinence d'un outil numérique qui permettrait à un consommateur d'avoir une vision éclairée et détaillée des produits agricoles locaux présents dans le magasin et de juger de la bienveillance de cette enseigne vis-à-vis des agriculteurs.

En 2021, une première rencontre Nouvelles Technologies Maraîchères a eu lieu sur l'Espace Test de la Communauté de Communes des Hauts Tolosans. Cette rencontre a permis des démonstrations de matériels et d'outils numériques.

En 2023, une enquête réalisée sur l'utilisation des outils numériques en maraîchage en Haute-Garonne a révélé un faible taux d'équipement des maraîchers mais une forte demande (66% des sondés) pour s'équiper, l'un des freins étant le coût des équipements.

À la suite de cette enquête, la CDA 31 va travailler sur deux projets :

- L'aide au pilotage de l'irrigation avec notamment un travail sur la sonde capacitive PilowTech proposée par le mobilab AgroTIC (peu coûteuse, sans abonnement, et facilement réparable)

- L'automatisation de l'ouverture et la fermeture de serres non équipées à la base.

Il y a aussi des demandes pour la création d'une base de données sur les outils auto-construits.

L'ambition est de créer un outil numérique permettant :

- d'informer les consommateurs sur les produits locaux vendus par les agriculteurs aux différents magasins de la Grande Distribution de la région

- de modérer, influencer et favoriser les bonnes relations entre agriculteurs et Grande Distribution

- de rendre plus équitables et transparentes ces relations en associant les consommateurs.

Ce travail est mené sur 2 territoires à « forte consommation » : Toulouse et Montpellier, et associe des agriculteurs et des représentants de consommateurs.

Prochaine rencontre à Toulouse entre agriculteurs et représentants des consommateurs : mardi 5 septembre à 13h45 au siège de la chambre d'agriculture.

Contact :

Marianne BERGES, Chargée de missions Circuits courts, :

Tél : 06 85 07 40 17 -

marianne.berges@haute-garonne.chambagri.fr

Le Grand Marché oeuvre en faveur de la revitalisation du carreau des producteurs

Le Grand Marché est la centrale d'achat des commerces de proximité à Toulouse. Véritable Rungis de la ville rose, il regroupe en un seul lieu tous les produits que vont acheter les commerçants de bouche et les restaurateurs pour nourrir plus d'un million de personnes chaque jour.

Ville dans la ville, le ventre de l'Occitanie, le Grand Marché accueille producteurs, grossistes, centres de formation, services, restaurants, offres bien-être et sportives, laboratoires de transformation et start up innovantes. Fort de son écosystème, le Grand Marché est une garantie de diversité et de qualité des produits alimentaires.



Maguelone Pontier, directrice du MIN, nous explique quelles sont les actions engagées pour faire vivre et revitaliser le carreau de producteurs.

Quelles actions menez-vous pour dynamiser le carreau des producteurs ?

La dynamisation du carreau des producteurs se fait à travers plusieurs actions :

- Une offre commerciale à tiroirs : deux essais offerts pour les producteurs souhaitant commercialiser leurs produits sur le carreau, avant leur projet d'installation.

Des tarifs préférentiels, dédiés aux producteurs Bio ou en conversion bénéficiant d'une gratuité de loyer la 1ère année hors charges. Un accompagnement plus musclé pour les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans et le prolongement de tarifs préférentiels la 2ème et la 3ème année.

- Une communication ciblée auprès des chambres consulaires, interprofessions et collectivités pour faire connaître le carreau aux agriculteurs, producteurs et transformateurs du 31 via des « visites découverte ». Cf. courriers et fiche locative joints

Cinq à six visites par an sont prévues pour visiter le carreau, découvrir les activités présentes sur site et évaluer les opportunités commerciales.

Par ailleurs, notre offre commerciale est relayée via les réseaux sociaux et dans le mensuel Terres d'Agri.

- Une mise en relation des producteurs / potentiels prospects : lors de chaque visite, nous avons un temps d'échanges avec les producteurs pour comprendre leurs besoins et leur projet. Selon leur production et leur activité, nous les orientons vers des premiers contacts et prospects.

Comment le MIN accompagne les maraîchers au quotidien ?

Nos équipes techniques sont opérationnelles 24H/24 sur site. Ils veillent à l'entretien et au bon fonctionnement des installations, avant et après l'arrivée des producteurs sur le carreau. Le service communication s'occupe de promouvoir la production maraîchère et de saison via les réseaux sociaux.

Un accompagnement par la Direction et l'équipe commerciale est possible, à la demande du producteur

Dans cette perspective d'accompagnement, nous avons sollicité l'implantation de la Chambre d'Agriculture 31, afin de faciliter les échanges et l'accompagnement des maraîchers et locataires du carreau dans leurs démarches.

Quels sont les débouchés que vous apportez aux maraîchers ?

Au Grand Marché, on retrouve les acteurs historiques (grossistes, détaillants, courtiers en fruits et légumes...) mais aussi des transformateurs, traiteurs, restaurateurs. Ces activités inédites sur un MIN, représentent des débouchés économiques pour les producteurs. Plusieurs collaborations entre le carreau et restaurateurs ou transformateurs sont possibles.

Un pôle de 3 800 m² pour la transformation de légumes, légumineuses de la 4ème et 5ème gamme et de fraîche découpe de fruits vient d'être créé. Cet outil de transformation est l'un des débouchés les plus prometteurs pour nos maraîchers et productions locales.



Le carreau des producteurs

Un travail est mené avec **la restauration collective**, levier essentiel pour l'ensemble des producteurs du territoire. La commande publique et la loi Egalim 2 ouvrent des belles perspectives même si quelques freins administratifs sont à lever.

Pour toute demande d'information, contactez Leslie Pacôme 0617457634 / location@min-toulouseoccitanie.fr.

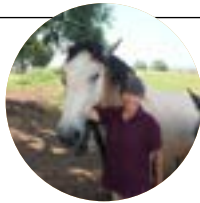


Journées agricoles du Volvestre : Portraits

La 22e édition des journées agricoles du Volvestre se tiendra du 15 au 17 septembre à Montesquieu Volvestre. Cet événement est organisé tous les trois ans, pour que les éleveurs puissent présenter leurs plus beaux animaux et ainsi se faire connaître. C'est aussi le moment idéal pour les visiteurs de rencontrer les éleveurs du secteur. Découvrez ici neuf portraits d'éleveurs que vous pourrez retrouver lors de ces journées.

ISABELLE ROZE CRINIÈRES DU VOLVESTRE

Isabelle a été conduite dans ce milieu par sa monitrice de cheval et son voisin, M. Duriez, qui lui a laissé des terres pour créer son exploitation, le centre équestre et attelage en 2015 et l'école d'attelage en 2022. Depuis 2008, c'est un élevage de chevaux ibériques de couleur et lusitanien percheron. Le croisement entre le percheron et le lusitanien est une volonté afin de faire naître un cheval répondant à la demande croissante de chevaux porteurs mais polyvalents.

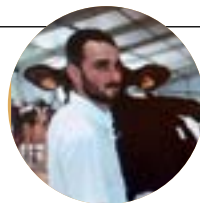


ANDRÉ ET BASTIEN TATAREAU

ÉLEVEURS BOVINS

LAITIERS

Exploitation en GAEC familiale : père, mère, et installation du fils en 2016 et un salarié à plein temps. Ils élèvent 110 vaches en lactation avec une production de 1.1 millions de litres/an, des Prim'Holstein. Ils travaillent sur la génétique de leurs vaches depuis 3 générations. Le lait est vendu à un producteur de fromage à Cazalas pour la production de Bethmale.



MICHEL CANCEL

ÉLEVEUR CAPRINS

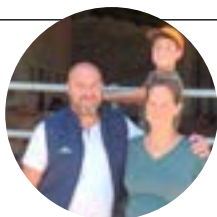
Avec une formation d'architecte, Michel s'est installé éleveur de caprins en 2016. C'est son fils qui lui a transmis l'envie à la suite de son BTS production animale. Michel est triple actif (éleveurs, artisans charpentier couvreurs et généalogiste). Son cheptel de 50 chèvres et 2 boucs de race Alpine et Murcia (race espagnole) est installé à Fornex en attendant que son bâtiment soit finalisé au Rougé à Montesquieu. Il produit aussi des chevreaux pour la vente directe. Michel est adhérent à Anicap, sa ferme est apparentée à une ferme pédagogique.



CHRISTOPHE RAFFIT GAEC BERDUC

ÉLEVEUR BOVINS
VIANDE ET PORCINS

L'exploitation familiale existe depuis 4 générations. Christophe s'est installé avec son père en GAEC en 2003, puis sa mère a remplacé son père en 2007 puis sa femme a remplacé sa mère en 2015. Le cheptel est composé de 70 Limousines et de 7 porcs. L'exploitation a un SAU de 170 ha : 20 ha à Montesquieu, 10 ha à Sieuras, 50 ha à Meras et 90 ha à Latour. La production de céréales bio est vendue pour le moment à la Capla.



FLORENCE LEBLANC

FERME

PÉDAGOGIQUE ET
APICULTRICE

Florence a une formation de base en ingénierie informatique. Le retour à la nature est ce qui l'a poussée avec son mari, à s'installer à la campagne et de faire refuge pour les animaux tout en développant une activité agricole. Ils ont acheté l'exploitation il y a 5 ans. Une soixantaine d'animaux sont présents sur le site : ânes, chats, cochons, brebis, chèvres et boucs, chiens, poules, cochons d'inde. Il y a également une vingtaine de ruches avec 5 ha de prairies autour du corps de ferme. L'exploitation se concentre surtout sur la production de miel, le dressage d'ânes et l'agrotourisme en tant que ferme pédagogique et un peu de maraîchage en agroécologie.



DELPHINE PORTET

ÉLEVEUSE DE
POULETS DE CHAIRS

Après être revenue de son congé maternité, le travail dans son entreprise ne lui convenait plus. Delphine a donc décidé, en 2021, de s'installer après avoir acheté du matériel à un cédant. Son conjoint l'aide sur la ferme et ses sœurs et conjoints respectifs sont associés sur l'exploitation familiale. Ils élèvent des poulets de chairs, pintades, chapons et volailles de fêtes (entre 500-700 poulets en permanence et environ 100 pintades). Les chapons sont élevés à part du reste dans un enclos dédié. Les poulets / pintades sont sur 1 ha répartis en 4 bâtiments et enclos.



FABRICE BOURRIANNE

ÉLEVEUR DE CHEVAUX

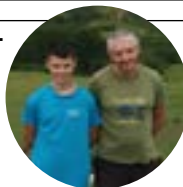
Fabrice est éleveur de chevaux depuis 2011, double actif jusqu'en 2022. La passion des chevaux est venue suite à un stage d'attelage en 2010 durant lequel il a découvert le travail avec les chevaux. Il a suivi une formation MATE (meneur d'attelage pour le tourisme équestre) et une formation sur l'attelage et le travail du sol avec les chevaux, les différents ITK possible en travail du sol avec les chevaux. Fabrice élève des chevaux Castillonnais (espèce locale et menacé du Castillon-Couserans). Il possède 20 chevaux dont 2 étalons sur 4.5 ha à Montesquieu et 25 ha au Carla Bayle. Il propose des prestations de service dans les communes : ramassage des déchets, service au PMR.



GUILLAUME PORTET

ÉLEVEUR OVINS, BOVINS,
CAPRINS, PORCINS

Guillaume a suivi une formation en lycée agricole. Ses oncles lui transmettent l'envie de s'installer. De 2009 à 2015, il a une double activité entre un élevage de brebis hors sol et son emploi à l'usine AZF. En 2015, il devient chef exploitation et achète 45 ha. Son fils est apprenti. L'exploitation comprend 250 ovins, 12 bovins, 15 caprins, 2 truies et quelques chevaux. Il possède 75 ha en propriété, 100 ha à Montesquieu et 30 ha à la montagne pour les estives.



THIERRY PELLEGRINO

ÉLEVEUR DE
CANARDS

Thierry s'est installé en GAEC avec ses parents en 2015 : sa mère gère la partie administrative, père et fils gèrent la ferme. Il y a 3 UTH sur l'exploitation. Ils achètent les canards d'un jour de race Mulard et les vendent à 80 jours en canards prêts à gaver à Arterris, 44 000 canards/an sur 10 ha répartis dans 4 bâtiments. Le GAEC a une SAU de 160 ha en productions céréales : tournesol, sorgho, maïs, féverole.



Manger, produire et bien vivre en Volvestre

Le Projet Alimentaire Territorial du Volvestre accompagné par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

La Communauté de communes du Volvestre a mis en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans le but de « Manger, produire et bien vivre en Volvestre ». Il a été labélisé dans sa phase d'émergence par le Ministère de l'agriculture en 2021.

Avec ce projet, la collectivité s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'approvisionnement local et de qualité de la restauration scolaire publique, le soutien aux filières, le renouvellement des générations agricoles, l'éducation alimentaire et le développement des circuits courts.

La Chambre d'agriculture est partenaire de ce projet, en particulier sur les deux principaux axes :

- le renouvellement des générations et l'optimisation du foncier agricole
- la dynamisation de l'offre et de la demande alimentaire de proximité

Sur le premier axe, des actions ont été proposées pour travailler sur la transmission des exploitations, en particulier en élevage. Les discussions sont en cours avec la Communauté de communes à ce sujet.

La Communauté de communes du Volvestre a mis en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) dans le but de « Manger, produire et bien vivre en Volvestre ». Il a été validé par le Ministère de l'agriculture en 2021.

Sur le second axe, le travail consiste à évaluer le potentiel de débouché du marché local : restauration hors domicile, restauration privée, entreprises agroalimentaires, métiers de bouche, etc. et envisager une mise en adéquation de l'offre et de la demande.

Concrètement, une enquête de recensement est en cours auprès des agriculteurs du territoire afin de caractériser l'offre des producteurs, des flux de commercialisation actuels et des besoins en termes de débouchés en circuits-courts des agriculteurs.

En parallèle, la Chambre d'agriculture mène aussi un travail d'analyse des besoins locaux.



Agriculteurs du Volvestre, aidez la collectivité à connaître plus précisément votre offre, vos attentes et votre relation aux circuits de proximité et aux débouchés locaux !

La Collectivité lance une enquête de recensement. Il s'agit d'identifier les producteurs intéressés par une démarche circuits-courts (incluant notamment la restauration collective) et de proposer, sur la base des résultats de l'enquête des solutions adaptées.

Répondez à l'enquête ici : www.forms.office.com/e/WsfJATQnnu



Contacts :

Communauté de Communes du Volvestre

Chargé de mission : Simon BULTE - pat@cc-volvestre.fr - 06 29 88 15 48

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Conseillers de secteur : Yohann BARADUC 06 30 93 11 92 - yohann.baraduc@haute-garonne.chambagri.fr

Responsable d'agence du Sud Toulousain, vie de l'entreprise : Samia LAY - samia.lay@haute-garonne.chambagri.fr - 07 87 06 29 84

Chargée de mission circuits courts : Marianne BERGES - marianne.berges@haute-garonne.chambagri.fr - 06.85.07.40.17

Formations

> RÉALISER ET MONTER UNE VIDÉO PROMOTIONNELLE

Une journée de formation pour apprendre à tourner et monter vos vidéos avec le logiciel Kdenlive. 14 et 22 septembre 2023

> CRÉER SA NEWSLETTER PROMOTIONNELLE

Pour comprendre les enjeux d'un bon emailing et apprendre à créer un compte, importer et gérer ses contacts. 28 septembre 2023

> RÉDIGER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Une formation pour être capable d'élaborer en toute autonomie son Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). 11, 13, 20, 25 et 28 septembre

Administration générale, formation :

Tél : 05 62 79 90 96 ou 06 81 48 78 07

formation@haute-garonne.chambagri.fr

Conditions générales de vente sur simple demande.

BON A SAVOIR...

POINT ACCUEIL INSTALLATION (PAI) :

Tél : 05 61 10 42 60

Sur rendez-vous

POINT ACCUEIL BIO CONVERSION :

Tél : 06 45 34 10 50

Sur rendez-vous

PLATEFORME AGRICULTEURS FRAGILISÉS :

Tous les jours de 9h à 12h

Tel : 05 61 40 43 00

Répertoire départ installation (RDI)

Si vous cherchez un repreneur ou un associé pour votre exploitation, le Répertoire Départ Installation peut vous aider.

Contactez la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne au **05 61 10 42 81** ou consulter le site Internet : www.repertoireinstallation.com

> OFFRES D'EXPLOITATION

- Dans le Lauragais, recherche d'associé pour développer l'atelier en élevage caprin et bovin lait. Exploitation avec transformation fromagère sur site et vente directe. Également projet de développement de l'accueil à la ferme, les possibilités sont nombreuses. Recherche d'un profil avec de l'expérience en élevage laitier. Salarier ou stage de parrainage CEFI souhaité pour tester et accompagner l'association. Association à définir et à équilibrer par le rachat de parts sociales. Réf 31-23-006

- Dans le Comminges, recherche de repreneur pour une ancienne ferme en polyculture-élevage, aujourd'hui uniquement en fauche. Le corps de ferme avec maison d'habitation habitable en bon état, dépendances offrant des possibilités d'activités d'élevage et/ou de transformation avec des anciennes étables laitières et boxes à lapins et cochons et hangars de stockage. 3,7 ha de prairies permanentes attenantes à la ferme. Exploitation en coteaux avec accès à la rivière en contre-bas, au canal en face de la ferme et mare sur le site. Prix de vente : 240 000 euros. Réf 31-23-007

> CANDIDATS EN RECHERCHE

- 34 ans, formation ingénieur agronome, projet de création d'une pépinière en production d'arbres champêtres et fruitiers. Recherche de 2-3 ha à l'achat ou location autour de Toulouse (Volvestre, Vallées, Lauragais, Nord Toulousain). Réf 31-23-004

- 38 ans, diplômé BPREA et expérience agricole et transformation fromagère, projet de reprise d'une exploitation pour développement d'un atelier de caprin lait et transformation fromagère et ovins allaitants, recherche de terres et bâtiments en location ou achat, dans les Pyrénées centrales, Volvestre et Vallées. Réf 31-23-011

- 29 ans, titulaire d'un Bac Pro agricole, projet d'installation en production équine avec élevage de shetland et centre-équestre, recherche de 5 à 10 ha de terres en location ou achat dans le Lauragais (autour de Lanta). Réf 31-23-009

Nouveau catalogue formation: Accélérez le développement de votre exploitation !

Comme chaque année la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne s'emploie à étoffer son catalogue de formation à destination des agriculteurs du département.

Notre offre a été remaniée afin de vous proposer des thématiques vous permettant de vous adapter au mieux aux enjeux d'aujourd'hui et de demain d'une part, et de favoriser la montée en compétence pour pérenniser votre exploitation.

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU CATALOGUE SUR NOTRE SITE WEB



L'offre de formation s'articule autour de 3 grands axes :

La vie d'entreprise regroupant les thématiques économiques, réglementaires, les circuits courts, la communication et les nouvelles énergies ;

L'élevage proposant des formations techniques, réglementaires et sur le sanitaire ;

Le végétal avec des thématiques techniques et portant sur l'agroenvironnement

Une vingtaine de nouvelles formations sont présentées dans le nouveau catalogue.

RETROUVEZ LE CALENDRIER DES FORMATIONS DANS CE JOURNAL, EN VERSION DÉTAILLÉE !

Voici les nouveautés programmées dans les prochains mois :

Vie d'entreprise :

- Photovoltaïque, ça vous branche ? - 4/10/2023
- Prospector de nouveaux clients : Comment s'y prendre ? - 9/10/ 2023
- Les circuits-courts : les bases de la réglementation - 28/03/2023

Végétal :

- S'initier à de nouvelles cultures : les légumineuses - 7/12/2023
- Agriculture de conservation des sols. Adopter des outils d'analyse de décision - 20/10/2023
- Maraîchage biologique : perfectionner son approche technique - 16/11/2023

Elevage :

- Optimiser la croissance des génisses - 25 et 26/01/2024
- Estimer l'état corporel des brebis, adapter l'alimentation - 25/10/2023
- Alimentation des chèvres : optimiser la lactation et le développement des chevrettes - 7 et 12/12/2023

Vous vous demandez comment financer votre formation ?

En tant qu'agriculteur/trice, statuts « aide familial », conjoints collaborateurs et cotisants de solidarité (sous condition de revenus) : vous bénéficiez via vos cotisations MSA, d'un fonds de formation VIVEA de 3 000€/an (valable du 1er janvier au 31 décembre). Utilisez ce fonds sinon il sera perdu !

Si vous êtes salarié/e agricole, vous bénéficiez d'un fonds de formation OCAPAT qui propose une prise en charge des formations à hauteur de 45% (les 55% restants sont à la charge de l'employeur). Profitez-en !

Et pour vous inscrire, rien de plus simple !

Rendez-vous sur notre site internet www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr ou bien par téléphone auprès de Camille Gioradano, chargée de missions formations, au 06 81 48 78 07.

L'Article L411-35 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) ou le principe de la non-cessibilité du bail rural

L'art- L411-35 pose un principe de base : toute cession de bail est interdite. Le dernier alinéa de l'article rappelle même que les dispositions du présent article sont d'ordre public. Cela veut dire que ce principe s'impose à tous, même au juge.

Il existe cependant quelques exceptions, les voici :

LA CESSION À LA FAMILLE DU PRENEUR :

Il y a une exception fondamentale : le texte précise qu'elle est possible, avec l'agrément du bailleur (qui doit avoir donné son accord !), au profit du conjoint ou du partenaire d'un PACS du preneur participant à l'exploitation ou aux descendants du preneur ayant atteint l'âge de la majorité ou ayant été émancipés. A défaut d'agrément du bailleur, la cession peut être autorisée par le tribunal paritaire. L'idée du législateur en 1946 était de favoriser l'exploitation familiale.

Cela entraîne une conséquence directe pour les preneurs qui veulent céder leur bail à leur successeur familial (conjoint, enfants) : il faut obtenir l'accord du propriétaire AVANT de partir en retraite, car la cession n'est pas AUTOMATIQUE. Si le propriétaire ne le veut pas, le preneur peut saisir le tribunal paritaire des baux ruraux (ou TPBR) pour obtenir cette cession mais, il faudra obtenir la décision AVANT le départ en retraite effectif, sinon, le juge ne pourra rien faire.

Pour rappel : un fermier qui veut partir en retraite doit avertir son propriétaire 12 mois à l'avance (L. 411-33 du CRPM). En respectant ce principe, vous avez le temps d'obtenir l'accord du propriétaire ou celui du TPBR.

LA SECONDE EXCEPTION : LE BAIL A COPRENEURS :

De même, le preneur peut avec l'agrément du bailleur ou, à défaut, l'autorisation du tribunal paritaire, associer à son bail en qualité de copreneur son conjoint ou le partenaire de PACS participant à l'exploitation ou un descendant ayant atteint l'âge de la majorité. Cela engage alors le conjoint, partenaire de PACS et/ou enfant, à respecter les obligations du statut du fermage vis-à-vis du bailleur.

Lorsqu'un des copreneurs du bail cesse de participer à l'exploitation du bien loué (retraite, maladie), le copreneur qui continue à exploiter dispose de trois mois à compter de cette cessation pour demander au bailleur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception que le bail se poursuive à son seul nom (en

respectant les modalités écrites à l'art L411-35 CRPM). Le propriétaire ne peut s'y opposer qu'en saisissant le TPBR dans les deux mois, qui statue alors sur la demande.

DERNIÈRES EXCEPTIONS ÉVOQUÉES PAR L'ART. L411-35 CRPM :

Parfois, le bailleur peut autoriser le preneur à consentir des sous-locations pour un usage de vacances ou de loisirs (permettre le tourisme rural). Chacune de ces sous-locations ne peut excéder une durée de trois mois consécutifs et le bénéficiaire de la sous-location n'a aucun droit à son renouvellement, ni au maintien dans les lieux à son expiration. Le propriétaire a droit à récupérer une partie des loyers.

Le preneur a la possibilité de sous-louer des bâtiments à usage d'habitation. L'opération est liée, toutefois, à l'autorisation préalable du bailleur. Le preneur ne peut consentir une sous location sans cette autorisation, celle-ci devant faire l'objet d'un accord écrit (art. L411-35, al. 3). Le formalisme très strict imposé par la loi pour la validité de l'opération est sévèrement sanctionné (résiliation du bail, dommages et intérêts).

Le preneur peut héberger, dans les bâtiments d'habitation loués, ses ascendants, descendants, frères et sœurs, ainsi que leurs conjoints ou les partenaires avec lesquels ils sont liés par un pacte civil de solidarité. Mais il ne peut exiger, pour cet hébergement, un aménagement intérieur du bâtiment ou une extension de construction au bailleur.

Ces questions sur le statut du fermage vous intéressent ? La Chambre d'agriculture propose une formation sur le statut du fermage en fin d'année. N'hésitez pas à prendre contact avec Loïc LEROUX, juriste, pour en discuter et vous inscrire ou matérialiser votre intérêt.

Loïc LEROUX, juriste : 05 61 10 42 56

loic.leroux@haute-garonne.chambagri.fr

Permanence téléphonique mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

Mouvement d'équipe

Charlotte TESSAROTTO conseillère agricole sur les secteurs de Caraman et Revel, a pris ses fonctions le 1^{er} juin 2023. Elle est basée à Caraman et remplace Tara Hopkins.

Yohann BARADUC, conseiller agricole sur les secteurs de Cazères, Montesquieu Volvestre et Rieux Volvestre, a rejoint l'équipe du Sud Toulousain depuis le 10 juillet 2023. Il est basé à Muret. Yohann remplace Camille Giordano qui est désormais chargée de mission formations.

Muriel BOUYSSOU, assistante de direction et assistante PIT (Projets Innovation Territoires) a pris ses fonctions le 1^{er} août 2023. Elle est basée à Toulouse

Anne LE GALLIC, conseillère maraîchage, remplace Anaïs Huillet depuis le 1^{er} août 2023. Elle est basée à Toulouse au Marché d'intérêt National (MIN).

Valentine GAUJARD est la nouvelle conseillère spécialisée fourrages depuis le 1^{er} août 2023. Elle est basée à Muret. Ce poste a été créé pour accompagner un sujet à forts enjeux sur le territoire.



Sébastien Vincini

Président
du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Les espaces naturels et les ressources de nos territoires demeurent des éléments essentiels de notre écosystème. Dans un contexte où le dérèglement climatique se confirme depuis plusieurs années, notre responsabilité individuelle et collective est de protéger ce patrimoine, afin de proposer aux Haut-Garonnais-e-s un cadre de vie sain et respectueux des lois de la nature.

En soutenant le concours « Mon plus beau couvert » organisé par les Jeunes agriculteurs 31, le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'inscrit dans une approche volontariste et constructive. Cette démarche environnementale permet de lutter contre l'érosion des sols, l'artificialisation des terrains agricoles tout en préservant l'eau et les autres ressources naturelles. Cette technique de couverts végétaux rejoint une démarche agro-écologique souhaitée par les agriculteurs et la collectivité permettant d'utiliser moins d'intrants, de conserver la qualité des sols et de protéger davantage la biodiversité.

L'accompagnement des professionnels de la terre par le Département traduit le souhait de la collectivité de valoriser ses territoires ainsi que les femmes et les hommes qui y travaillent. Il s'appuie sur des procédés respectueux de l'environnement et met en avant une production locale et de qualité.

Lancement du 1^{er} Concours « Mon plus beau couvert » auprès des jeunes agriculteurs de la Haute-Garonne en partenariat avec le syndicat JA31

L'intérêt agronomique des couverts végétaux n'est plus à démontrer. Semés entre 2 cultures, ils permettent de réduire l'érosion des sols et le lessivage des nitrates, de lutter contre l'envahissement des adventices (limitant le recours aux herbicides). De plus, leur enfouissement partiel ou total enrichit le sol en matière organique et en azote limitant ainsi l'apport d'engrais.

C'est pourquoi, dans le cadre de notre convention technique autour d'actions agro-écologiques, le Conseil départemental et le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA31) de la Haute-Garonne lancent à présent un concours de couverts végétaux d'hiver sur tout le territoire haut-garonnais. Les conseillers agro-environnement du secteur Lauragais co-construisent cette action avec l'équipe des salariés et administrateurs JA31. Les préparatifs ont été lancés, à la suite des rencontres techniques communes réalisées en septembre 2022 (secteur Lauragais) et mars 2023 (secteur Comminges), toujours dans le cadre de cette convention.

Ce concours est à destination de tous les jeunes agriculteurs.rices (moins de 40 ans) dont le siège d'exploitation est en Haute-Garonne. L'inscription devra se faire auprès des JA31 avant la destruction des couverts. Le suivi technique et la notation des couverts végétaux candidats sont réalisés par l'équipe des conseillers agro-environnement du secteur Lauragais.

Les modalités détaillées (fiche d'inscription, photos, critères d'évaluation agro-environnementaux, visite de terrain par un conseiller agro-environnement du Conseil départemental 31, etc...) vous seront précisées ultérieurement.

La remise des prix aura lieu en août 2024 lors du concours départemental de labour organisé par les JA31.

Parmi les lots à gagner (sous réserve de confirmation) : un semoir à petites graines, des semences, des analyses de sol, etc...

N'hésitez-pas ! Inscrivez-vous nombreux ! Parlez-en autour de vous !



CONTACTS UTILES :

Sur l'organisation globale :
Jeunes Agriculteurs de Haute-Garonne :
Animatrice syndical :
contact@ja31.fr / 06 61 34 79 81

Email Installation :
installation@ja31.fr / 06 11 19 62 41

Sur les aspects techniques du concours :
Christophe BRUNO
chef d'équipe au CD31 Dir.Agro-Ecologie
secteur Lauragais) et son équipe
05 61 83 26 98



**Agir
avec vous !**



BILAN ET PERSPECTIVES DU DISPOSITIF « PLANTONS DES HAIES » MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE

Le programme « Plantons des haies en Occitanie ! » visant à développer la plantation de haies ou d'alignements d'arbres en parcelles agricoles de 2021 à 2023 vient de se terminer et le bilan est très positif.

L'appel à projets « Plantons des haies en Occitanie ! » visait à développer la plantation de haies ou d'alignements d'arbres en parcelles agricoles de 2021 à 2023. Le programme vient de se terminer et le bilan est très positif.

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, le Conseil départemental de la Haute-Garonne et l'association Arbres et Paysages d'Autan ont collaboré étroitement pour le développement des haies et de l'agroforesterie sur le département. Ce partenariat, mis en place dans l'intérêt des agriculteurs, portait à la fois sur la coordination du plan de relance mais aussi sur la promotion du programme de plantation des haies financé par le Département depuis 1998.

La Haute-Garonne étant un département très hétérogène au niveau pédo-climatique, les bénéficiaires de cette aide financière ont pu développer un large éventail d'activités agricoles (grandes cultures, maraîchage, élevage...) dans des contextes environnementaux variés.

Les objectifs qui les ont poussés à se lancer dans la démarche de plantation sont nombreux : favoriser la biodiversité, notamment les pollinisateurs et les prédateurs de ravageurs, mieux intégrer les parcelles agricoles dans le paysage, limiter les phénomènes d'érosion, de pollution des cours d'eau et diminuer les effets du changement climatique pour assurer une productivité pérenne.

Grâce à ce dispositif 30 agriculteurs ont été accompagnés de 2021 à 2023 aussi bien à la plantation de haies qu'à la mise en place de parcelles d'agroforesterie.

Au total ils ont planté 36 km de linéaires en haies ou agroforesterie.

Concernant le programme « haies » mis en place et financé par le Conseil Départemental, les agriculteurs sont techniquement accompagnés par Arbres et Paysages d'Autan ainsi que par les conseillers agro-environnement du Conseil Départemental.

En 2022, 79 agriculteurs ont été accompagnés pour la mise en place de 30 km de haies et en 2023, 59 agriculteurs ont planté 20 km de haies. Cet accompagnement est totalement gratuit, seule la plantation incombe aux agriculteurs. Le dossier doit être déposé avant juin pour des plantations en janvier de l'année suivante.

Les trois structures partenaires ont décidé de prolonger le travail initié au-delà de l'appel à projet plantons des haies et vont continuer à travailler ensemble pour la promotion de nouveaux dispositifs. L'agroforesterie et la haie rurale ont de beaux jours devant elles, de nouveaux appels à projets sont aujourd'hui ouverts.

Les aides à la plantation de haie et à la mise en place de parcelles agroforestières ne s'arrêtent pas avec la fin du Plan de Relance. Les financements pour la haie du Conseil Départemental 31 continuent et un nouveau dispositif de financement pour l'installation de parcelles agroforestières est proposé par la Région Occitanie.

Afin de bénéficier du programme « Haies » du Conseil Départemental, les agriculteurs doivent contacter le service agriculture, par mail à dae@cd31.fr ou par téléphone au 05 34 33 38 14. Ils seront conseillés et suivis sur le terrain par Arbres et Paysages d'Autan.

Le dispositif de la Région Occitanie « Installation de Systèmes Agroforestiers Intraparcellaires 2023-2027 » finance l'accompagnement et la mise en œuvre des projets de plantation en agroforesterie.

Il s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale d'accompagnement des plantations répondant à un enjeu de résilience et d'adaptation des exploitations. Il est également complémentaire d'un dispositif d'aide à la plantation de haies, proposé dans le cadre du Plan Arbres et Carbone Vivant. Ce dispositif fait l'objet d'un appel à projet annuel auquel il est possible de répondre toute l'année. Cependant du fait du délai de réponse, il est nécessaire d'anticiper la demande et pour une plantation en décembre 2024, le dossier doit être déposé avant fin juin 2024.

A travers ce dispositif, l'association Arbres et Paysages d'Autan poursuit l'accompagnement technique des futurs agroforestiers, en adaptant chaque projet à l'exploitation et aux objectifs de l'agriculteur. Des visites sur place (initiale et de suivi) sont combinées à l'élaboration technique du projet et à la transmission de préconisations pour la plantation et son entretien.

Si vous avez un projet n'hésitez pas à solliciter l'un des conseillers des 3 structures partenaires, ils sauront vous orienter vers le dispositif le plus adapté.



Contactez le conseiller de votre choix pour prendre rendez-vous :

- Carole MERIENNE, conseillère agroécologie, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne - Tél : 06 47 44 07 65 - carole.merienne@haute-garonne.chambagri.fr

- Service agriculture du Conseil départemental de la Haute-Garonne - Tél : 05 34 33 38 14 - dae@cd31.fr

- Marie-Lorea TAPIE-PETIT - Arbres et paysages d'Autan - Tel : 05 34 66 42 13

PORTRAIT

JÉRÔME BAYLE, ÉLEVEUR BOVINS VIANDE ET ORGANISATEUR DES JOURNÉES AGRICOLES DU VOLVESTRE

Jérôme Bayle a repris l'exploitation familiale en 2012 sur la commune de Montesquieu-Volvestre. Il fait de l'engraissement de bovins viandes de race limousine sur 160 ha.

Jérôme Bayle a suivi une formation en Bac pro en génie civil et a été joueur de rugby professionnel. Il est installé en entreprise individuelle depuis 2012, avec une reprise de l'exploitation familiale

Son élevage est composé de bovins viande, race limousine, de 90 mères avec saillie naturelle, engraissement des mères et quelques brouards

Son exploitation représente 160 ha de SAU dont les 2/3 sont en herbe pour le pâturage des vaches et la fauche et 1/3 en céréales (orge, triticale, méteil, maïs) autoconsommé pour l'engraissement.

Ses pratiques

Toutes les céréales produites sur l'exploitation sont auto-consommées pour l'alimentation des vaches. Il achète quelques compléments azotés comme le tourteau de soja/colza ou du lin.

Jérôme a mis en place un pâturage tournant avec différentes espèces d'herbe pour évaluer lesquelles sont plus pertinentes par rapport aux conditions climatiques.

Les prairies sont pâturées ou fauchées. Le ray grass est fauché puis enrubanné. Certains méteils sont fauchés et enrubannés. La luzerne est seulement fauchée et mise en botte soit enrubanné soit en foin. Le trèfle est enrubanné également. Le fumier est composté quelque temps puis épandu sur les terres soit sur les céréales soit sur les prairies. La paille pour la stabulation est totalement produite par l'exploitation.

Enfin, les vaches limousines sont inscrites à l'Herd-book limousin et labellisé « produit sur son 31 ».

Une démarche écologique

Jérôme souhaite revenir à une vente locale en circuit court qui permet de limiter l'import de produits et donc de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Son but est de faire consommer des produits locaux dont on connaît le système de production.

Sa stratégie

Faire un bond en arrière dans le temps pour revenir aux bonnes pratiques agricoles : tout autoconsommé, être le plus autonome possible, faire de l'aliment pour les vaches



Jérôme Bayle sur son exploitation à Montesquieu

riches pour optimiser la production de viande, faire des méteils riches et de la luzerne de qualité pour éviter l'achat de complémentaire azoté.

Faire du circuit court en travaillant avec les acteurs locaux comme les bouchers et réduire au maximum le nombre d'intermédiaires.

Son implication aux Journées Agricoles du Volvestre

Jérôme précise que cet événement est « le meilleur moment pour montrer au public le savoir-faire des éleveurs et leur montrer le métier, effacer leurs préjugés sur l'agriculture et les inviter à échanger sur ce sujet. »

Pour ces journées, Jérôme va amener 12 animaux de race limousine au concours pour montrer aux visiteurs qu'il existe encore des éleveurs qui travaillent bien et qui se soucient également du bien-être des animaux.

Selon lui, c'est également le meilleur moyen de montrer aux visiteurs le vrai visage de l'agriculture différent de ce qui est dit à la télévision.

Contact :

Yohann BARADUC : conseiller agricole - Tel : 06 30 93 11 92
yohann.baraduc@haute-garonne.chambagri.fr



« Si vous voulez connaître la vérité sur le monde agricole, allez voir votre agriculteur le plus proche »